



Déclaration du SNU au CSE du 28 mai 2020

Depuis le 18 mai 2020, des représentant-es du SNU Pays de la Loire ont visité plusieurs sites de la région afin d'observer et de comprendre l'organisation de la reprise d'activité au niveau local. D'un point de vue sanitaire, Les moyens mis en œuvre semblent sécuriser les agents qui reviennent travailler. Dans chaque lieu, Le matériel de protection individuelle est arrivé en nombre suffisant pour l'ouverture. Le nombre d'agents sur site est restreint. Nous constatons également que les flux des demandeurs d'emploi sont variables d'un site à un autre. Les demandeurs d'emploi portent le plus souvent un masque et sont soucieux des mesures de distanciation physique. Il arrive cependant que ce flux génère une file d'attente à l'extérieur ce qui a obligé sur certains sites des agents à sortir de l'agence pour gérer la file.

Le SNU Pôle Emploi FSU Pays de la Loire alerte la Direction Régionale de Pôle Emploi, dans cette déclaration, sur plusieurs points :

- L'augmentation du chômage : en Région PDL, la progression en mars a été plus forte que la moyenne nationale et la Région PDL était la 5^{ème} région dans les demandes de chômage partiel.
- L'effondrement de l'intérim : dans certains bassins d'emploi, l'industrie est prédominante. La fermeture des entreprises a arrêté le travail des intérimaires. Aujourd'hui, force est de constater que la baisse de l'activité industrielle stoppe le retour des intérimaires sur les postes de travail.
- Des TPE vont fermer, des commerces ne se remettront pas de cette crise, des PSE sont prévus (entre le 1er mars et le 17 mai, au plan national 53 PSE ont été initiés concernant plus de 2800 postes, et ce n'est évidemment qu'un début).

Ces quelques éléments font craindre **une forte augmentation de la charge de travail à Pôle Emploi :**

- Augmentation **de la gestion des dossiers des DE** pour des équipes GDD dont le nombre d'agents a diminué avec l'accord GPEC
- Augmentation **de l'activité des conseillers CSP** qui sont aujourd'hui en nombre restreint sur les territoires et majoritairement en CDD
- Augmentation **des flux dans les agences** qui risque par ricochet de moins sécuriser les gestes barrières et les mesures de protection.
- Augmentation **du volume des portefeuilles** de suivi et d'accompagnement déjà trop important
- Augmentation des inquiétudes des demandeurs d'emploi qui est de fait un facteur **de tensions** accrues dans les agences
- Augmentation **de la pression sur les agents** qui ont à cœur de rendre un service public de qualité

Le mélange de sortie de crise sanitaire avec les protocoles qui y sont rattachés, et l'entrée à très court terme dans une crise économique qui risque de faire des ravages, est explosif tant pour Pôle Emploi et ses agents, que pour les Demandeurs d'Emploi, actuels ou à venir. Le SNU ne fait pas ici de prophétie de mauvais augure, c'est tout simplement ce qui se constate déjà.

Le SNU Pôle Emploi FSU Pays De La Loire demande à la Direction Régionale comment elle anticipe et gère cette inévitable situation à venir ?

Pour le SNU, en Région Pays de la Loire, l'embauche de personnel est prioritaire et inévitable pour faire face.